



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°59/2023
du Conseil communautaire
Séance du 26 juin 2023

Date d'envoi de la convocation = 20 juin 2023
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 50
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 18
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Christine SALANÇON, Yves CAZORLA, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Ghislaine DE VERDUZAN, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Didier BONNEAUD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBÉ, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Béatrice LOISON, Fred MALHER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Laurent NADAL, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean-Christian REY, Pascal RIDAO, Olivier ROBELET, Jean ROCHE, Justine ROUQUAIROL, Claude SALAU, Christophe SERRE, Ulric BELANGERE, Benoit TRICHOT, Jean-René CATHELINA, Frédéric VERNIERE, Thierry VINCENT

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Jennifer OBID, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Michel CEGIELSKI à Jean-Yves CHAPELET, Christine CLERC à Benjamin DESBRUN, Maxime COUSTON à Monique GRAZIANO-BAYLE, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Michèle FOND-THURIAL à Jean-Christian REY, Hervé GINOT à Ghislaine DE VERDUZAN, Stéphane MAURIN à Véronique HERBÉ, Julie MERCIER à Benoît TRICHOT, Christine MUCCIO à Christian BAUME, Jean-Louis NOIRET à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Mohamed BERKANE à Jennifer CHAPUIS-FAURE, Catherine PECASTAING à Claire LAPEYRONIE, Frédéric BERNE à Michel AGNEL, Vincent ROUSSELOT à Daniel MOUCHETANT, Christian SUAOU à Philippe BERTHOMIEU.

Absents/Excusés : Éric AJASSE, Pascale BORDES, Robert GAUTHIER, André LOPEZ, Laurent OUILLOU, Béatrice REDON, Muriel ROY-CROS,

Secrétaire de Séance : Guy AUBANEL

OBJET : Compte de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes

Considérant que notre assemblée est appelée à statuer sur le compte de gestion 2022 établi par le Comptable Public, pour le budget principal et les budgets annexes.

Considérant que le Comptable Public a repris dans ses écritures l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice clos.

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 19 juin 2023.

Vu que le conseil communautaire entend, débat, et arrête le compte de gestion dont le vote doit impérativement intervenir avant celui du compte administratif.

Vu le rapprochement des écritures du compte administratif, dressé par l'ordonnateur avec le compte de gestion établi par le comptable, et que celui-ci a permis de constater la concordance de l'ensemble des écritures réalisées sur 2022 pour les budgets suivants :

Budget principal

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 4 586 813,25 €
▪ Résultat d'investissement :	- 494 800,82 €
▪ Résultat définitif 2022 :	+ 4 092 012,43 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 4 092 012,43 € au 31 décembre 2022 (1 490 094,13 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 71 149 411,23 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget Transport

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 2 571 641,76 €
▪ Résultat d'investissement :	- 1 243 066,67 €
▪ Résultat définitif 2022 :	+ 1 328 575,09 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 1 328 575,09 € au 31 décembre 2022 (2 687 934,67 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme cumulée à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 89 640,37 €
▪ Résultat d'investissement :	- 492 074,67 €
▪ Résultat définitif 2022 :	- 402 434,30 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 402 434,30 € au 31 décembre 2022 (- 413 642,82 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 628 869,09 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget GEMAPI

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 178 120,16 €
▪ Résultat d'investissement :	+ 94 874,18 €
▪ Résultat définitif 2022 :	+ 272 994,34 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 272 994,34 € au 31 décembre 2022 (195 085,39 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 1 585 539,22 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe ZA de Bernon

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 1 127,34 €
▪ Résultat d'investissement :	- 986 748,59 €
▪ Résultat définitif 2022 :	- 985 621,25 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 985 621,25 € au 31 décembre 2022 (- 968 815,20 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 1 011 276,05 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe ZA de Lespérant - René DUMONT

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	- 84 120,23 €
▪ Résultat d'investissement :	- 1 225 620,53 €
▪ Résultat définitif 2022 :	- 1 309 740,76 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 1 309 740,76 € au 31 décembre 2022 (- 1 248 605,46 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 1 223 309,93 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe ZA de Sarcin

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 6,86 €
▪ Résultat d'investissement :	- 423 001,63 €
▪ Résultat définitif 2022 :	- 422 994,77 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de - 422 994,77 € au 31 décembre 2022 (413 375,63 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 430 389,56 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe Régie de l'eau

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 1 640 379,34 €
▪ Résultat d'investissement :	+ 860 701,71 €
▪ Résultat définitif 2022 :	+ 2 501 081,05 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 2 501 081,05 € au 31 décembre 2022 (1 837 848,30 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 16 938 487,28 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe Régie de l'assainissement

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 1 622 776,37 €
▪ Résultat d'investissement :	+ 520 287,59 €

- Résultat définitif 2022 : + 2 143 063,96

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 2 143 063,96 € au 31 décembre 2022 (1 230 913,85 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 31 176 823,63 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe DSP de l'eau

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 1 564 955,82 €
- Résultat d'investissement : + 509 483,21 €
- Résultat définitif 2022 : + 2 074 439,03 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 2 074 439,03 € au 31 décembre 2022 (744 044,31 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 22 580 748,31 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe DSP de l'assainissement.

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 2 991 456,72 €
- Résultat d'investissement : + 213 732,08 €
- Résultat définitif 2022 : + 3 205 188,80 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 3 205 188,80 € au 31 décembre 2022 (3 676 597,18 € en 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 42 216 315,87 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget Gestion des Baux

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 0,00 €
- Résultat d'investissement : + 7 500 000,00 €
- Résultat définitif 2022 : + 7 500 000,00 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice, atteint la somme de 7 500 000,00 € au 31 décembre 2022.

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 7 492 500,00 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens Généraux du 19 juin 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes, dressé par le Comptable Public pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022,
- **Décide** d'admettre les opérations de la gestion 2022 pour les sommes fixées par lesdits comptes et de déclarer que l'ensemble de ces opérations n'appelle aucune réserve de la part de notre assemblée.

Le Président

Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le

06 JUIL. 2023

